

Pays de Chantonnay infos

N° 33

juillet 2009

DOSSIER

LE BUDGET parlons-en

p. 3 - 7

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
Pays de Chantonnay
Ensemble pour réussir



EDITO

Ça y est nous y sommes, nous sommes au mois de juillet. L'été est enfin là, les vacanciers arrivent pour le plus grand bonheur des hébergeurs et restaurateurs du Pays de Chantonnay.

Le tourisme, parlons-en : depuis plusieurs mois, la commission Tourisme, en partenariat avec l'Office de Tourisme, réfléchit à **la mise en valeur de notre patrimoine naturel, et plus particulièrement les trois lacs.** Pour cela, nous avons souhaité être accompagnés par des "experts" du tourisme vendéen, à savoir le Comité Départemental du Tourisme. Avec eux, nous allons essayer de dégager des pistes pour améliorer et développer l'offre d'activités et de loisirs.

Quand nous évoquons les touristes, nous pensons également à tous ceux qui ne partent pas en vacances mais qui ne manqueront pas de découvrir ou redécouvrir notre Pays de Chantonnay. Une double page est d'ailleurs consacrée aux animations estivales, vous y trouverez votre bonheur, j'en suis certain.

Parlons Culture : ce projet est le fruit d'une importante concertation avec les bénévoles de l'ensemble de nos bibliothèques et des membres de la commission Culture-Jeunesse. Il s'agit de **la mise en réseau des bibliothèques.** Avec le recrutement d'une personne et l'informatisation des bibliothèques, c'est plus de solidarité et de coordination dont pourra bénéficier l'ensemble de nos communes.

Autre sujet, peut-être plus abstrait pour certains : **le budget.**

Les membres de la commission communication et de la commission finances ont souhaité vous présenter, dans les grandes lignes, les chiffres clés du budget de la Communauté de Communes. L'objectif n'est pas de vous submerger de termes et de calculs, mais plutôt de vous donner quelques pistes pour mieux comprendre les orientations communautaires. **Qu'est ce que le budget d'une collectivité ? D'où vient l'argent ? A quoi sert-il ?** Vous trouverez toutes ces réponses et bien d'autres informations sur les cinq pages consacrées à cette thématique.

Bonne lecture à tous.

et bon été au Pays de Chantonnay !

Jean-Jacques DELAYE
Président de la Communauté de communes
du Pays de Chantonnay

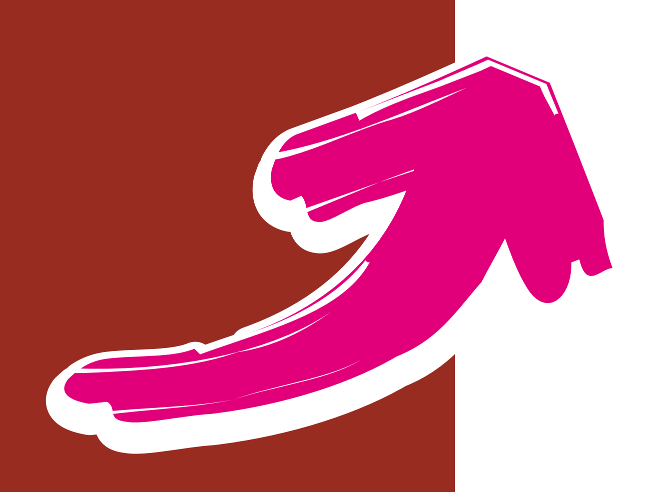
Les coordonnées de la Communauté de communes

PAYS DE CHANTONNAY
Communauté de communes

65 avenue du Gen. de Gaulle
BP 98
85111 CHANTONNAY cedex

Tél. : 02 51 94 40 23
Fax : 02 51 94 89 46

contact@cc-paysdechantonnay.fr



Magazine semestriel

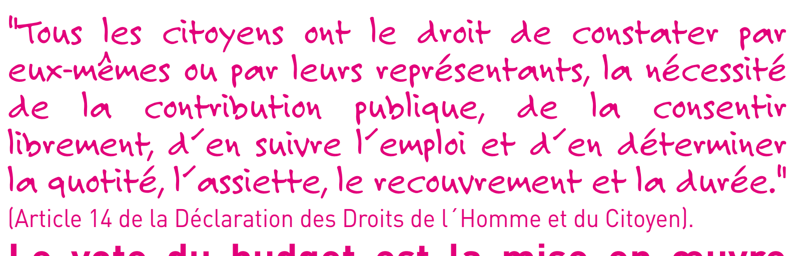
Directeur de la publication : Jean-Jacques DELAYE
Rédaction : Commission Communication - Amélie MITRI
Photos : Communauté de communes du Pays de Chantonnay
Pour nous écrire : contact@cc-paysdechantonnay.fr

Conception/Réalisation : MORGANE Communication - Les Herbiers
Impression : Imprimerie FI Froger - Chantonnay



"LE BUDGET" parlons-en




"Tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d´en suivre l´emploi et d´en déterminer la quotité, l´assiette, le recouvrement et la durée."

(Article 14 de la Déclaration des Droits de l´Homme et du Citoyen).

Le vote du budget est la mise en œuvre de cet article.



CE QUE L'ON DOIT CONNAÎTRE d'un budget

Sa définition

Toute politique intercommunale (services à la population, aménagements ou équipements) a besoin de moyens financiers pour être mise en œuvre. Le budget retrace l´ensemble des ressources et des dépenses qui seront mobilisées au cours de l´année pour conduire les projets.

Rappelons que la Communauté de communes ne peut engager de dépenses que dans les domaines d'intervention définis dans ses statuts. Par exemple, elle ne réalise pas d'équipement sportif, puisqu'aujourd'hui ce n'est pas une compétence communautaire.

Qui vote le budget de la Communauté de communes?

Le vote du budget, c´est l´acte par lequel les délégués communautaires prévoient et autorisent les recettes et les dépenses pour une année donnée.

Le budget est établi sous la responsabilité du Président avec l'aide des services de la Communauté de communes et voté par le Conseil communautaire.

Qu'est ce qu'exécuter un budget ?

C´est payer les factures des fournisseurs, construire des équipements, verser des subventions aux associations. C´est aussi encaisser les subventions, les dotations de l´Etat.

C´est le Président, ou par délégation l´un(e) de ses vice-président(e)s, qui a le pouvoir d´engager et d´ordonnancer les dépenses sans aller au-delà des prévisions budgétaires et de mettre en recouvrement les recettes. En aucun cas il ne peut y avoir manipulation directe d'argent. C´est le comptable public, sous l´autorité du Ministère des Finances, qui est seul habilité à encaisser ou à décaisser l´argent de la Communauté de communes.

Ce principe de séparation entre celui qui décide de l´utilisation des crédits et celui qui réalise effectivement les mouvements de caisse, est une garantie essentielle de la légalité des fonds publics.

Puis-je assister au vote du budget ?
Toutes les séances du Conseil communautaire sont publiques. Toutefois, les citoyens n'ont pas le droit d'intervenir dans les débats. Les dates et ordres du jour sont affichés à la Communauté de communes.

Puis-je consulter le budget de la Communauté ?
La loi prévoit que tout habitant ou contribuable des communes membres peut prendre connaissance du budget. Nous mettons les budgets à votre disposition au siège de la Communauté de communes.

Il existe plusieurs budgets qui, globalement, constituent le budget de la Communauté de communes.

Le budget principal

Il regroupe toutes les dépenses et les recettes correspondant à l'activité générale.

Les budgets annexes

Leur nombre varie et l'objectif est de pouvoir identifier le coût d'une opération. Retrouvez en page 6, le détail des budgets annexes.

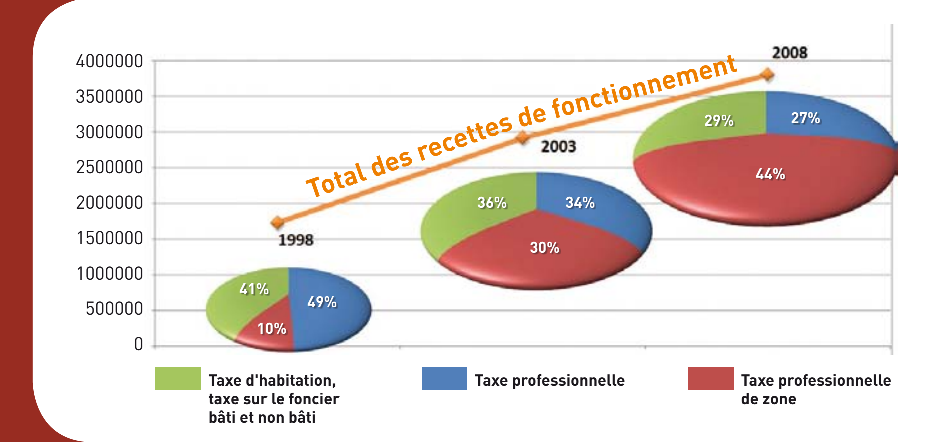




COMPTES 2008
la bonne santé financière du Pays de Chantonnay

Les comptes 2008 font apparaître un résultat positif de 823 260 € grâce aux recettes supplémentaires (taxe d'habitation et taxe professionnelle) produites par le développement des constructions neuves et des installations d'entreprises ces dernières années. **La Communauté de communes a ainsi pu investir sans emprunter pour l'aménagement des zones d'activités et pour la construction du nouveau bâtiment des services communautaires.**

BUDGET PRINCIPAL	Fonctionnement	Investissement
Dépenses Recettes	2 959 412 € 3 802 234 €	2 396 917 € 827 812 €
Résultat 2008	+ 842 822 €	- 1 569 105 €
Résultat 2007	+ 1 346 376 €	+ 203 167 €
Résultat final de clôture	+ 2 189 198 €	- 1 365 938 €
Résultat global	+ 823 260 €	



Les recettes de la Communauté de communes proviennent essentiellement des **impôts et taxes payés par les habitants, les propriétaires et les entreprises du Pays de Chantonnay.** Elle perçoit également des loyers (Gendarmerie, foyers logements, ateliers relais). L'Etat par l'intermédiaire des dotations fournit également une partie des recettes. On dit généralement que ces revenus créent une certaine dépendance vis-à-vis du pouvoir étatique, en comparaison avec les recettes librement fixées par la Communauté de communes (dans le respect du cadre réglementaire).

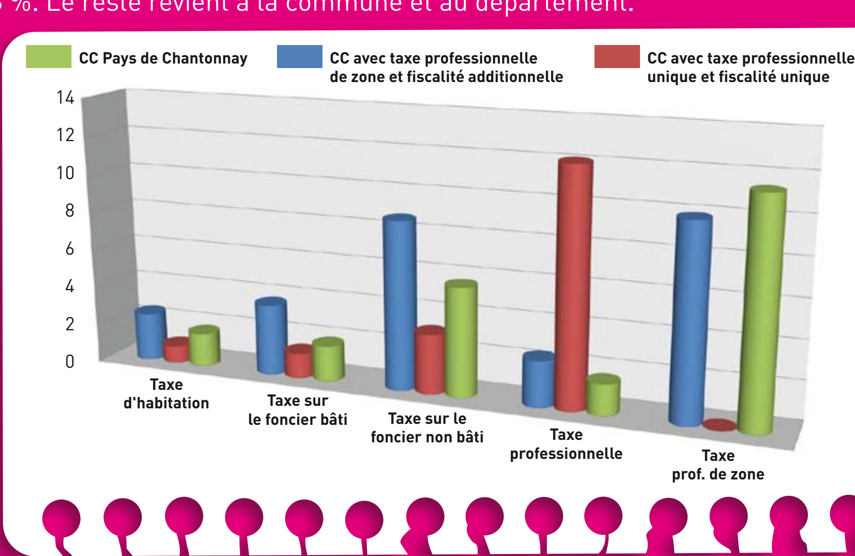
IMPÔTS ET TAXES

Part des impôts communautaires dans les impôts locaux

Prenons l'exemple de la taxe d'habitation payée par un habitant de Chantonnay. Une part seulement de la taxe est reversée au Pays de Chantonnay soit environ 8 %. Le reste revient à la commune et au département.

Des taux d'imposition modérés

Les taux d'impôts des ménages (taxe d'habitation et taxe sur le foncier bâti) sont nettement plus bas que les autres Communautés de communes de même catégorie (4 taxes). Le taux d'imposition sur le foncier non bâti est également plus faible que la moyenne. La taxe professionnelle de zone (pour les entreprises installées sur les zones d'activités de la Communauté de communes) est légèrement plus élevée que la moyenne des communautés de même catégorie mais bien inférieure aux communautés de la catégorie TPU (Taxe Professionnelle Unique).



DÉPENSES DU PAYS DE CHANTONNAY
priorité au développement économique

Dès sa création en 1993, la Communauté de communes est chargée du développement économique en aménageant des zones d'activités (Parc Polaris à Chantonnay) et des bâtiments (ateliers relais) pour permettre l'accueil et le développement des entreprises.

Les ressources financières générées par le développement économique permettent de poursuivre les investissements pour préparer les emplois futurs. Elles permettent de financer d'autres actions de la Communauté de communes :

- L'aide financière aux communes pour les équipements communaux (218 000 € en 2009)
- Le tourisme (aide au fonctionnement de l'Office de Tourisme, aménagement et entretien des sentiers)
- Le service de la Maison de l'Emploi
- Des prestations de qualité pour les scolaires (spectacles culturels, sensibilisation à l'environnement, formation sécurité routière)
- Le réseau des bibliothèques communales

Une action continue sur plusieurs années qui donne des résultats, avec une forte augmentation de l'emploi salarié privé

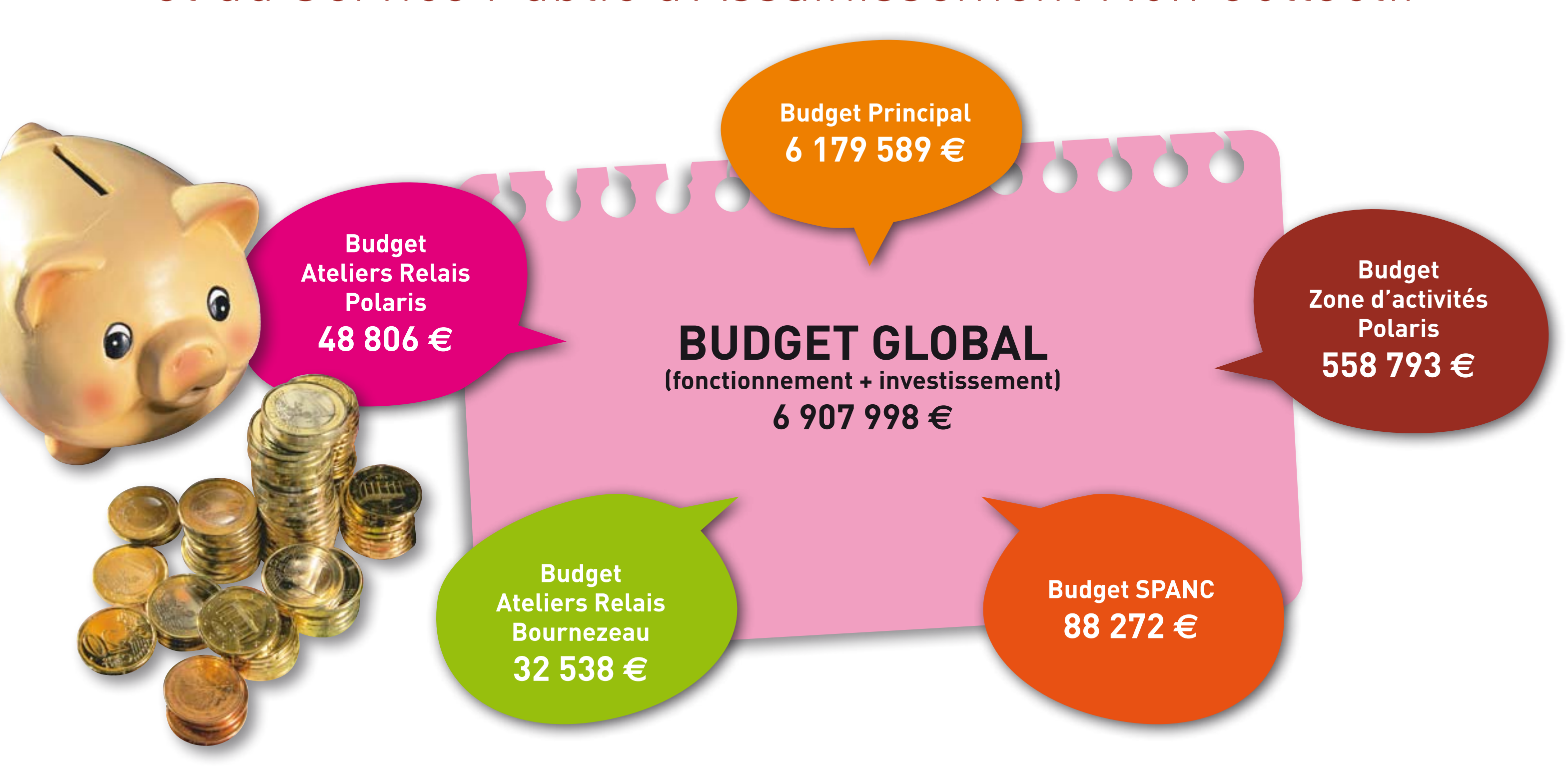
1998	2003	2008
3 257	4 277	5 031





TRANSPARENCE BUDGÉTAIRE

Budgets annexes des zones d'activités et du Service Public d'Assainissement Non Collectif



Les projets 2009 pour les zones d'activités :

- **Acquisitions foncières** (zone de l'Etang à Bournezeau et Parc Polaris)
- **Aménagement des zones**
  - à Chantonnay (nouvelles tranches du Parc Polaris),
  - Sigournais (1ère tranche du Parc de Benêtre),
  - Bournezeau (Zone de l'Etang)

Inscription de 1,3 M € au budget 2009

- **Construction d'une pépinière d'entreprises avec plusieurs ateliers et des bureaux**

Le coût d'investissement est estimé à 1 M €



Les budgets annexes retracent précisément certaines activités spécifiques

Budgets annexes Zones d'Activités – Ateliers Relais

La réalisation d'une zone d'activités comprend deux périodes distinctes. Un premier temps où les dépenses sont très importantes (phase d'acquisition et d'aménagements : étude d'urbanisme, frais de géomètre, travaux de mise en place des réseaux, de construction de la voirie) et un second temps où la commercialisation génère des recettes.
Pour 2008, ces dépenses correspondent à 506 180 €. Les recettes proviennent d'une part des subventions versées par l'Etat, la Région, le Département, et d'autre part, de la vente des terrains aux entreprises et de la participation financière de la Communauté de communes. En 2008, les recettes s'élèvent à 327 245 €.
Concernant le Budget des Ateliers Relais, 2 ateliers sont loués par la Communauté de communes à des entreprises (Chantonnay et Bournezeau). Les dépenses sont constituées des taxes, des frais d'entretien et du remboursement des emprunts. Les recettes proviennent des loyers.

Budget annexe SPANC

Réglementairement, le SPANC (Service Public d'Assainissement Non collectif), doit être un service financé par les usagers au moyen d'une redevance. Elle est calculée en fonction du service rendu (contrôle diagnostic, neuf).

Résultats de clôture 2008	Fonctionnement	Investissement
Zone d'activités Polaris	0 €	+ 99 904 €
Ateliers Relais Polaris	+ 36 824 €	- 1 220 €
Ateliers Relais Bournezeau	+ 2 639 €	+ 10 504 €
SPANC	+ 54 155 €	0 €

LE PAYS DE CHANTONNAY AU SERVICE DES PERSONNES ÂGÉES, avec le CIAS

Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) est lié à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay. Son Président est obligatoirement celui de la Communauté de communes, la moitié du conseil d'administration est composée de conseillers communautaires.

Le CIAS du Pays de Chantonnay, est au service des personnes âgées souhaitant rester à leur domicile, en livrant 45 640 repas chaque année.

Pour celles qui ne peuvent plus rester à leur domicile et ont besoin d'une aide importante pour leur vie quotidienne ou pour des soins médicaux, trois établissements d'hébergement répartis sur la Communauté de communes proposent 193 places.

Le CIAS, un acteur économique sur le Pays de Chantonnay

C'est une "entreprise" de 112 personnes (98 équivalents temps plein) et un budget de 5,2 M € de fonctionnement.

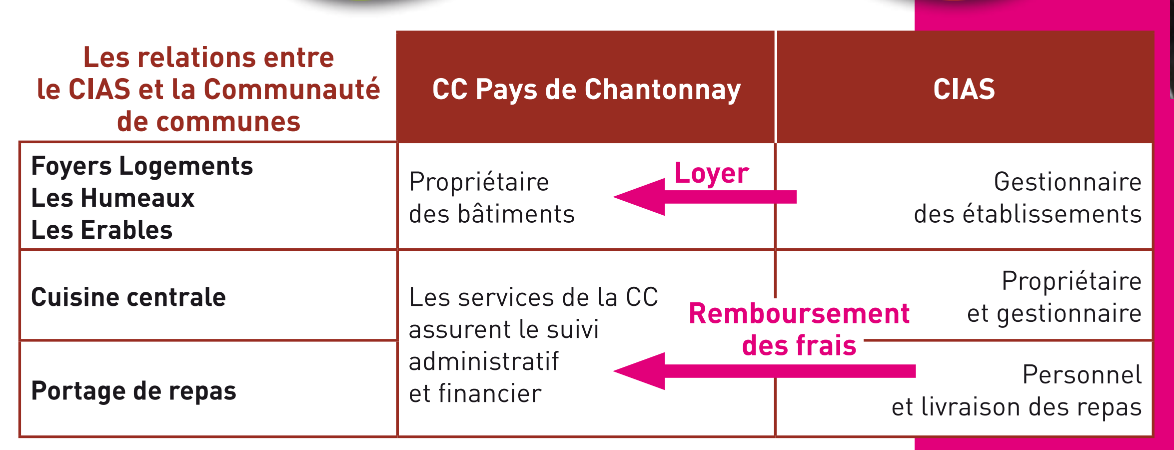
La cuisine centrale construite à Bournezeau par le CIAS livre 400 000 repas par an aux membres du groupement de commande (CIAS et autres collectivités).



BUDGET GLOBAL CIAS

7 583 764 €

- Budget Annexe Foyer Logement "Les Croisettes" : **1 831 273 €**
- Budget Annexe Foyer Logement "Les Erables" : **1 373 709 €**
- Budget Annexe Restauration collective : **859 000 €**
- Budget Annexe Foyer Logement "Les Humeaux" : **1 502 782 €**
- Budget principal CIAS : **2 017 000 €**



Les relations entre le CIAS et la Communauté de communes	CC Pays de Chantonnay	CIAS
Foyers Logements Les Humeaux Les Erables	Propriétaire des bâtiments ← **Loyer**	Gestionnaire des établissements
Cuisine centrale	Les services de la CC assurent le suivi administratif et financier ← **Remboursement des frais**	Propriétaire et gestionnaire
Portage de repas		Personnel et livraison des repas

Le foyer logement les Croisettes est propriété de Vendée Habitat, le CIAS en assure la gestion



JOURNÉE MONDIALE DE L'EAU : encore un succès

La journée mondiale de l'eau sur le Pays de Chantonnay a été organisée par le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) de la Plaine de Luçon.



Cette journée s'est déroulée le dimanche 22 mars au lieu dit la Martinière, sur la commune de Bournezeau. Une BALAD'O était proposée avec des points d'arrêts :

- exposition de dessins sur l'environnement (bibliothèque),
- stand Assainissement Non Collectif (Communauté de communes),
- Association de Pêche,
- ARPE,
- agriculteurs,
- lecture de Paysage (CAUE, Chambre d'agriculture)
- découverte faune du lac (Maison de la Vie Rurale)...

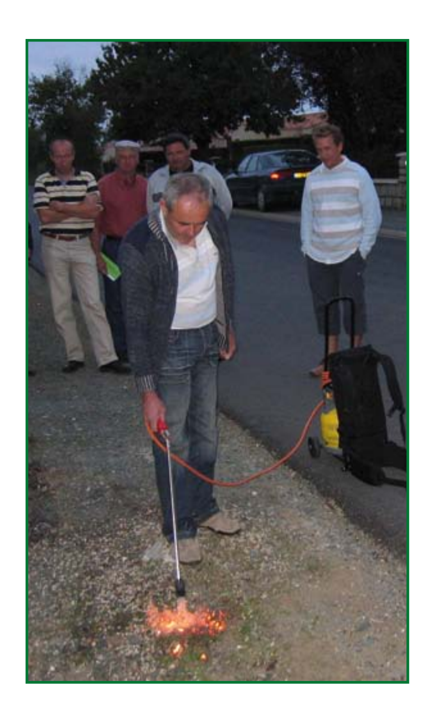
300 personnes ont participé à la randonnée.

Une soirée cinéma a eu lieu au Sully à Chantonnay. Le film de Yann Arthus Bertrand "Défendre l'eau c'est défendre la planète" était proposé gratuitement au public. 150 personnes étaient présentes à cette soirée. L'ensemble des enfants de CM1-CM2 des écoles du Pays de Chantonnay ont pu assister à une projection spéciale grâce à la prise en charge du transport par la Communauté de communes et le SIAEP de la Plaine de Luçon.

REFLEXION AUTOUR DES PLANS ÉCOLOGIQUES des communes

Les communes du Pays de Chantonnay réfléchissent à des actions écologiques pour définir des axes prioritaires autant dans le domaine public que privé.

Chaque conseil municipal a déjà travaillé sur des actions en faveur du développement durable. Il a désormais la possibilité de signer la "Charte des Maires pour l'Environnement" adoptée au congrès des Maires en novembre 2007.



Après avoir recensé l'ensemble des démarches municipales, la commission "Aménagement – Environnement" va poursuivre sa réflexion pour pouvoir accompagner ou encourager des actions à l'échelle communautaire. Ces réunions sont l'occasion d'un riche échange d'expériences.

Quelles priorités communautaires vont émerger de ce recensement communal ? Un futur document illustrera l'orientation communautaire.

Quelques exemples d'initiatives communales déjà lancées

- Déchets : tri, compostage individuel, broyage des déchets verts.
- Espaces verts : choix des essences, plan de désherbage, biodiversité, désherbage thermique, abandon des produits phytosanitaires.
- Energie : diagnostic énergétique des bâtiments communaux, réflexion sur le chauffage, le photovoltaïque, l'éclairage public, généralisation de l'emploi des technologies à plus faible consommation d'énergie.
- Urbanisme : éco-quartier, maîtrise de l'étalement urbain dans l'élaboration des documents d'urbanisme.

En conclusion, toutes les communes ont conscience qu'elles ont tout intérêt à être solidaires pour réussir cette révolution culturelle "pour le bien-être des générations actuelles et en préservant celui des générations futures".



CONCOURS PAYSAGE DE VOTRE COMMUNE : remise des prix 2008 et sélection 2009

Avec un peu de retard, les lauréats du concours cantonal "le paysage de votre commune" ont été accueillis à la Communauté de communes du Pays de Chantonnay le 25 mai dernier.

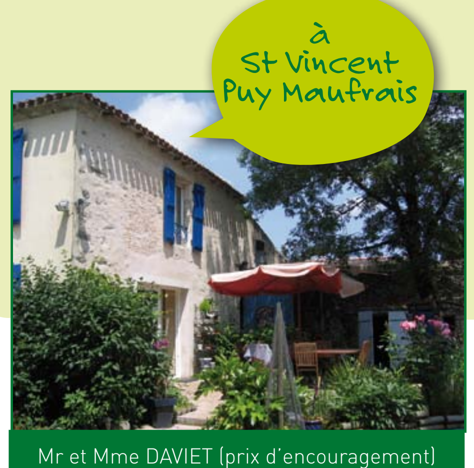
En 2008, le jury intercommunal a tenu à récompenser les propriétaires suivants :

- Catégorie Maison Ancienne : Monsieur et Madame GUILLAUD Philippe - La Ballière St Mars des Prés - Chantonnay
- Catégorie Maison Contemporaine : Monsieur et Madame LEROY Fabrice - Chemin de la Bodinière - St Germain de Princay.
- Le jury a également tenu à attribuer un prix d'encouragement dans la catégorie Maison ancienne à : Monsieur et Madame DAVIET Elie - 2 rue du Lay - St Vincent Puymaufrais.

Pour l'édition 2009, la sélection a été précédée d'une matinée de formation réalisée par Aline ALLARD, responsable du concours au CAUE de la Vendée. Cette intervention a permis aux élus de mettre en application concrètement les critères de sélection. Effectivement, depuis plusieurs années maintenant, le jury doit être attentif au respect de l'environnement (choix des essences, compostage, désherbage non chimique...). Rendez-vous dans le prochain bulletin pour connaître les lauréats.

L'esprit du concours :

Le Concours "le Paysage de Votre Commune" est l'édition Vendéenne du Concours Villes et Villages Fleuris. Lié à la politique en faveur de l'environnement et du tourisme, l'objectif du concours est de récompenser les communes et les particuliers qui œuvrent pour un cadre de vie de qualité. Chaque commune organise son concours ; tous les habitants de la commune peuvent participer pour présenter leur jardin : ils doivent se renseigner auprès de leur mairie. Les lauréats sont ensuite transmis à la Communauté de communes, et le jury intercommunal visite, sélectionne et récompense. La sélection est envoyée au jury suivant, l'arrondissement, puis au département et enfin à la région.



Mr et Mme DAVIET (prix d'encouragement)



Mr et Mme GUILLAUD



Mr et Mme LEROY

Le Pays de Chantonnay participe à la lutte CONTRE LES RAGONDINS ET AUTRES NUISIBLES



Le Groupement de Défense contre les Organismes Nuisibles (GDON) du canton de CHANTONNAY lutte depuis de nombreuses années contre les rongeurs et les taupes sur près de 24 000 ha.

Le Pays de Chantonnay est conscient des dégâts occasionnés par les rongeurs sur les berges des rivières, les ouvrages hydrauliques, les cultures et des risques de transmission de maladies pour l'homme. Pour ces raisons, il soutient depuis de nombreuses années cette action, par une subvention de 24 500 € en 2009.

L'année dernière, près de 850 rongeurs sur 90 km de rives ont été détruits grâce à la participation active des bénévoles et des agriculteurs, en collaboration avec l'agent de régulation. A noter que dans un souci de respect de l'environnement, la lutte contre les ragondins se fait exclusivement à l'aide de pièges cages sélectifs (permettant de relâcher les animaux non ciblés), évitant ainsi toute utilisation de molécules chimiques en milieu naturel.

Le GDON intervient aussi chez les particuliers (taupes sur vos pelouses, ragondins sur vos étangs), n'hésitez pas à contacter votre mairie, pour plus de renseignements.

L'ARBRE de l'Environnement

Un grand jeu "L'Arbre de l'Environnement" sur le concept du jeu de l'oie a été réalisé. Ce jeu pourra être utilisé sur un temps d'animations pour les jeunes lecteurs ou bien par les écoles et les centres de loisirs qui viennent à la bibliothèque. Le but du jeu est de faire le tour de l'arbre en répondant à des quizz ou à des défis sur l'environnement.

Contact : Amélie BOISDÉ, développeur culturel pour le Conseil Général
Tel : 02-28-15-92-86



QUESTION QUIZZ :

Quel insecte permet de lutter contre les pucerons dans son jardin ?

- L'abeille
- La coccinelle
- Le papillon

Réponse : La coccinelle dévore les pucerons. Elle remplace les produits chimiques que l'on peut acheter en magasin.

Combien de temps met un chewing-gum pour se détruire quand on le jette par terre ?

- 3 jours
- Plus de 100 ans
- 5 ans

Réponse : Il met 5 ans à disparaître.

Avec quoi fabrique-t-on du papier ?

- Du verre
- Du plastique
- Du bois

Réponse : Plus de 30 % de la pâte à papier utilisée en France vient des forêts du Canada, de Russie et d'Indonésie.

QUESTION DÉFI

Tu dois citer 2 gestes du quotidien pour protéger l'environnement.

JOURNÉES ARTISTIQUES 2009 :

6 histoires créées par les enfants sur le thème de l'environnement

Des ateliers, animés par l'auteur jeunesse SUMATI ont eu lieu dans toutes les bibliothèques du Pays de Chantonnay. Une soixantaine d'enfants entre 7 et 12 ans y ont participé. Après une lecture de son livre façon kamishibaï (voir notre encadré), les enfants ont écrit et illustré leur propre histoire.



Le kamishibaï est une technique ancestrale japonaise, qui servait pour des représentations de théâtre de rue. Il se présente comme un théâtre d'images, au format d'un téléviseur. Des images illustrées s'insèrent dans un castelet en bois qui fait office de fenêtre. L'histoire illustrée est écrite au verso des images, pour le fil de la narration.

"Que peut-on faire avec 20 litres d'eau?"

Histoire écrite et dessinée par les enfants de Chantonnay















Emma et son frère Simon vivent dans un village au Mali. Là-bas, l'eau est précieuse. Dans leur village, Emma et Simon ont la chance d'avoir un puits. Mais l'eau est bien rare et il faut faire attention à son utilisation. Pour la famille entière, ils disposent de 20 litres d'eau par jour. Alors, on mange sans couverts. On se lave avec une bassine. On arrose les plantes avec précaution. Heureusement, à partir du mois d'avril, les premières pluies apparaissent et les puits se remplissent. La nature peut pousser.

DES SPECTACLES POUR NOS ENFANTS
du 12 au 20 novembre 2009

Pour les cycles 1 : la Compagnie "Les 3 Chardons" présentera "Monsieur le Vent"



Composée d'une équipe de professionnels, auteurs, musiciens, illustrateurs, décorateurs et comédiens, la compagnie existe en France depuis 1973 et les aventures palpitantes sont jouées au Canada, en France, en Belgique et en Suisse. Chacun des spectacles est conçu pour être interprété par un seul acteur qui intervient avec des marionnettes manipulées à vue.

"Monsieur le Vent voyage beaucoup. Un jour, tout au fond d'une vallée, il découvre une petite fille que trois épais nuages retiennent prisonnière dans sa maison. Monsieur le Vent veut souffler un à un les nuages. Mais deux noirs dindons s'y opposent."



Pour les cycles 2 : Hippo tam tam proposera "L'inventeur est un vantard"

Spectacle comique, dans lequel se mêlent cabrioles, marionnettes, musique, jonglage et facéties de tous genres. Le tri sélectif des déchets ménagers est au cœur de cette histoire. Balthazar l'inventeur et Ferdinand son fidèle assistant feront découvrir une autre façon de considérer leurs poubelles.

Pour les cycles 3 : Amadou Sanfo présentera un conte musical africain "Les histoires de mamie Awa"

Le temps d'un conte, Amadou emmène les enfants en Afrique, il leur montre sa faune, ses multiples cultures et traditions, la savane, le désert, la parole des sages, il leur dévoile ses histoires de sorcières et de fétiches. Les enfants se laisseront entraîner dans des répétitions de mots à l'unisson, des refrains repris en chœur.

L'objectif de ce spectacle interactif est également de sensibiliser les enfants au civisme et à la conscience morale tels que les méfaits du mensonge, le refus de la violence et le respect de l'autre.



Vacances de la Toussaint

Animations contes dans les bibliothèques du canton : un spectacle autour du livre sera proposé gratuitement.

MISE EN RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES
et recrutement d'un coordinateur

Depuis la mise en place des différentes commissions en juin 2008, la commission "Culture-Jeunesse" a engagé une réflexion autour des bibliothèques.

Pour pouvoir maintenir un réseau de bibliothèques dynamique et attractif sur l'ensemble des huit communes, les élus ont constaté la nécessité de moderniser et professionnaliser les bibliothèques.

Pour cela deux actions seront réalisées :

- L'informatisation des bibliothèques : Dans chaque structure, un poste informatique (financé par la commune) et un logiciel (Communauté de communes) permettront de connaître l'ensemble des ouvrages et leur disponibilité pour l'ensemble du réseau des 8 bibliothèques.
- Le recrutement d'un animateur pour accompagner l'informatisation et les équipes de bénévoles.



POLARIS





◗ Construction de bâtiments sur les Zones d'Activités

- IVECO sur Polaris Sud
- CHAGNOLEAU sur Polaris 1
- Le centre commercial Grand Plaine est en construction, la fin du chantier est prévue pour le printemps 2010.



◗ Nouvelles implantations

- L'Entreprise ADEM OUEST (activité dans les réseaux électriques) achète un terrain de 9 600 m² sur le parc Polaris Sud pour y construire un bâtiment.
- Le garage NAULET implantera un espace de vente de véhicules d'ocasion , sur une parcelle de 4 900 m².

◗ Travaux

Les travaux de la dernière tranche du parc Polaris Sud sont en cours. Sur les 2,1 ha de terrains commercialisables près de la moitié est déjà réservée.

◗ Atelier relais

L'entreprise FB MESURES est le nouveau locataire, depuis le 1er juin, de l'atelier relais à Polaris. Cette société est spécialisée dans la mesure tridimensionnelle dans son laboratoire et sur les sites des entreprises.

PARC DE BENÊTRE



L'aménagement de ce nouveau parc d'activités est lancé. Une première tranche va être aménagée pour le premier semestre 2010.

MAISON DE L'EMPLOI

Service Baby-sitting

Les jeunes désireux de s'inscrire peuvent remplir une fiche d'inscription, précisant leurs disponibilités et leur mobilité géographique.
Cette liste est mise à jour régulièrement et diffusée dans toutes les Mairies du Pays de Chantonnay.



Renseignements et inscriptions
à la Maison de l'Emploi
Tél. 02.51.46.80.02
maison.emploi@cc-paysdechantonnay.fr

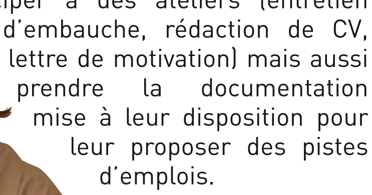
Documentation sur la réglementation et la rémunération également disponible.



Journée d'informations "jobs d'été"

Pour la seconde année, la Maison de l'Emploi du Pays de Chantonnay a co-organisé avec l'Espace Jeunesse de Chantonnay une journée d'informations sur les jobs d'été le samedi 21 avril 2009.

Plus d'une trentaine de jeunes est venue se renseigner auprès des professionnels de l'intérim, participer à des ateliers (entretien d'embauche, rédaction de CV, lettre de motivation) mais aussi prendre la documentation mise à leur disposition pour leur proposer des pistes d'emplois.



Pour tous ceux qui n'auraient pas pu assister à cette journée, les informations restent disponibles à la Maison de l'Emploi du Pays de Chantonnay.

QUOI DE NEUF
dans les communes ?

à St Hilaire le Vouhis

L'entreprise TOUTENBÉTON

Construction d'une usine de fabrication de plaques de béton pour l'aménagement de bâtiments industriels par l'ent. TOUTENBÉTON aux Gruzardières - route de Saint Martin des Noyers.



Mise en service prévue à l'automne 2009 avec la création d'une quinzaine d'emplois.

à St Germain de Prinçay

GERM'EN FETES

C'est une nouvelle association qui remplace le GAG (Groupement des Associations Germinoises). L'objectif de l'association est d'organiser et d'animer diverses fêtes tout au long de l'année : vide-grenier, fête de la Musique, 14 Juillet, Téléthon.... Le Président de l'association est M. Franck GUITTON.

FOOTBALL

Fusion des clubs de l'Etoile Verte de St Germain-de-Prinçay et les Ecureuils de Sigournais pour former l'Association Sportive Sigournais-St Germain. Pour la saison prochaine 2009/2010 l'effectif du nouveau club sera d'environ 120 licenciés.



Lotissement paysager

Des parcelles restent disponibles.
Prendre contact avec la mairie.



à St Prouant

Vie Municipale

Aménagement de la rue de l'Océan avec la mise en place de bordures de trottoirs et de plantations, ainsi que la matérialisation des arrêts de bus. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Contrat d'Environnement Rural.

Activité commerciale

DCFCom, Hervé BANCHEREAU propose ses services en tant que consultant et formateur dans les domaines suivants : techniques industrielles, sécurité et environnement.

7 rue de l'Océan
Tél. 09.64.00.28.30
Port. 06.75.46.07.45.

à Bournezeau



à Sigournais

Café-restaurant "Le Saturnin"

M. et Mme DUTTO sont les nouveaux propriétaires du café restaurant "le Saturnin". Depuis le 2 avril, ils vous proposent une restauration traditionnelle en semaine mais également le week-end.



à Chantonnay

Passeport biométrique

Vous avez désormais la possibilité de faire réaliser votre Passeport Biométrique à la Mairie de Chantonnay.

Traitement des dossiers sur rendez-vous (tél. 02.50.94.30.36), tous les après-midi, du lundi au vendredi de 13 h 30 à 16 h 30.

Aménagement d'une coulée verte

Elle relie le sentier communautaire du Parc Polaris Nord au centre-ville de Chantonnay.

Un timbre au couleur de la ville

Dans le cadre du nouveau logo, la ville de Chantonnay a mis en vente un timbre à ses couleurs.

Ville de Chantonnay "L'élan naturel"

Nouveaux commerces – artisans :

- Mickaël CHARTEAU - maçonnerie couverture (neuf et rénovation)
  10 rue du lac - le Fuiteau
  Tél. 02 51 48 57 97
- CEFS (Conseil Etude Formation Sécurité) se met au service des particuliers pour répondre aux demandes de prévention concernant la protection incendie de la maison.
  Tel. 02 51 42 60 52 ou www.cefs.fr
- AUGUIN MAINTENANCE ELECTROMECANIQUE
  L'Eperonnière
  Tél. 06 20 76 84 07

à St Vincent Sterlanges

Nouveau commerce

Auto-Moto BUDGET
vente de véhicules neufs et occasions
30 bis rue Nationale
Tel. 02.51.07.55.18

Le Pays de Chantonnay et le Trésor Public proposent le prélèvement automatique pour la redevance ordures ménagères 2010

Deux possibilités : un règlement au 15 juin ou deux parts égales le 30 avril et le 30 juin.

Renseignements et inscriptions auprès de la Communauté de communes 02.51.94.40.23.



QUE FAIRE CET ÉTÉ au Pays de Chantonnay ?

POUR LES JEUNES : loisirs en liberté



Entre les ateliers **"Relook ta chambre"**, **"tapas"**, les sorties dans **la Vallée de Poupet**, à **Cap Aventure**, à **Atlantique Toboggan**, en **mini-camp roulotte**, les activités **tir à l'arc, escalade, vélo pêche, jeux**, nos jeunes ont de quoi s'occuper.

Renseignements et inscriptions : Amélie BOISDÉ, développeur culturel du Conseil Général au 02.28.15.92.86

DÉCOUVERTE DU PAYS À PIED

- St Vincent Sterlanges : **14 juillet** randonnée familiale du Comité des Fêtes
- Retrouvez à l'Office de Tourisme :
- **le guide des sentiers de randonnées** (pédestre et VTT)
- **la carte touristique** (circuits vélo et voiture)
- **un circuit famille à la découverte du centre-ville de Chantonnay** (jardin – histoire)



PAYS DE CHANTONNAY BY NIGHT

Balade nocturne

RDV 20 h – gratuit – verre de l'amitié à l'arrivée



- Rochetrejoux : **7 juillet** départ du village de Bel Air
- St Hilaire le Vouhis : **15 juillet** départ du complexe sportif
- St Prouant : **21 juillet** départ de la salle de la Forêt
- Chantonnay : **28 juillet** départ du parking d'Hyper U
- Sigournais : **4 août** départ du stade
- Bournezeau : **11 août** départ de la salle du Mitan
- St Vincent Sterlanges : **18 août** départ du stade
- Saint Germain de Prinçay : **25 août** départ de Chassais l'Abbaye

Fête nationale

- Bournezeau : **13 juillet** soirée moules frites, feu d'artifice, bal populaire Parc des Humeaux
- Chantonnay : **13 juillet** bal et feu d'artifice, bar et restauration Parc Clemenceau (21 h 00)
- St Germain de Prinçay : **13 juillet** feu d'artifice Etang communal
- St Prouant : **13 juillet** feu d'artifice Parc de la Bourroche
- Saint Hilaire le Vouhis : **14 juillet** feu d'artifice Place de la Mairie
- Sigournais : **14 juillet** bal et feu d'artifice, Place de l'Eglise

Course poursuite sur terre en nocturne

- Saint Hilaire le Vouhis : **14 août**

Nocturnes au château de Sigournais

23 juillet / 6-19-26 août

Visite guidée aux flambeaux suivie d'un dîner médiéval.
Adulte : 18 €
Enfant moins de 10 ans : 10 €

Les veillées au Prieuré de Grammont

20 et 27 juillet / 24 et 31 août

Saint Prouant : de 22h30 à minuit. Dans l'ambiance recréée du XIIe siècle, parcourez à la douce lueur des bougies et des candélabres, le cloître, la chapelle et les bâtiments conventuels au gré d'un concert itinérant de chants grégoriens.
Tarifs : 5 €, 3 €, gratuit moins de 18 ans.

Envie d'un coucher de soleil sur l'eau?

Les lacs de la Vouraie, Rochereau (village de la Morilière) et l'Angle Guignard vous apporteront sérénité et bien-être.

MUSIQUE / DANSE / SPECTACLE
au Pays de Chantonnay

◗ Festival de musique
"le Chant de Foire"
17-18 juillet à Bournezeau

◗ Spectacle du magicien
Dominique Hermann
25 juillet à 21h dans le Parc Clemenceau à Chantonnay - gratuit

◗ **Concert**
organisé par la VAG
11 août à 21h au Prieuré de Grammont

◗ Spectacle familial
"Théâtre musical enchanté"
8 août à 21h dans le Parc Clemenceau à Chantonnay - gratuit

◗ Soirée à thème
Pique-nique à 19h
comédie musicale
"De New-York à Paris"
à 21h
29 août au Parc Clemenceau à Chantonnay - gratuit



VIDE-GRENIER ET MARCHÉ

◗ **Vide-grenier**
19 juillet au Parc des Humeaux à Bournezeau

◗ **Marché de Producteurs de Pays**
animations, possibilité de dîner sur place
26 juillet à partir de 17h au Parc de la Bourroche à Saint Prouant





NOUVEAUTE 2009



◗ **ORA ET LABORA**
Tous les jeudis de Juillet-Août à 15h et 17h au Prieuré de Grammont.

Un guide vous accueille pour une visite inhabituelle des lieux et vous invite à une réflexion sur la simplicité et la modestie de l'ordre des grandmontains, sur la vie monastique et le silence.

Trouvères et troubadours investissent le cloître, le réfectoire et la salle capitulaire et vous font voyager en musique, en d'autres lieux, en d'autres temps...

Tarifs : 5 €, 3 € - Gratuit moins de 18 ans.

EXPOSITIONS

◗ Exposition de photographies
"Le temps du silence"
De juin à septembre au Prieuré de Grammont à Saint Prouant

Ensemble de portraits en blanc et noir.



◗ **"Regards d'Artistes"**
Du 29 juin au 31 juillet à la salle des Arcades à Chantonnay

◗ Expositions de photographies
Professionnels : **thème libre,**
Amateurs : **thème de l'eau**
En août à la salle des Arcades à Chantonnay

AUTRES ANIMATIONS

◗ **Cinéma en plein air**
22 août à Sigournais

POUR LES ENFANTS

◗ **"Route des petites Forteresses"**
Les 4 châteaux de Sigournais, Bazoges en Pareds, Vouvant et Pouzauges rassemblés dans un rayon de 20 km proposent de découvrir le Moyen Age avec trésors, armures et fées.



◗ **"Les aventures de Robinson, le Caméléon"**
C'est un carnet de voyage regroupant 13 sites touristiques du Pays du Bocage proposant des animations pour les enfants. A l'issue de chaque visite, ils recevront un magnet à l'effigie du site visité.

Carnet distribué dans les boîtes aux lettres et disponible à l'Office de Tourisme du Pays de Chantonnay .



Pour plus de renseignements, contactez l'Office de Tourisme
au 02.51.09.45.77
ou contac@ot-chantonnay.fr

RENDEZ-VOUS de septembre à décembre

Pour les animations de cet été, voir notre double page précédente

DÉCOUVERTE DU PAYS À PIED

- **Balade du Rando-Club des R4JC**
  tous les 15 jours
  à partir de septembre
- **Randonnée nocturne gourmande**
  12 septembre
  à Saint Germain de Prinçay
- **Randonnée La Bournevaizienne des Vélocipèdes**
  13 septembre à Bournezeau
- **Marche nocturne de Familles Rurales et "Temps du livre"**
  10 octobre à Rochetrejoux

TÉLÉTHON

- **St Hilaire le Vouhis :**
  4 décembre lâcher de ballons
  5 décembre marche
- **Bournezeau : 4-5 décembre**
- **St Prouant : 4-5 décembre**
- **Chantonnay : 5 décembre**
- **Rochetrejoux : 6 décembre**

RENCONTRE "ECHOS LOGIS" CONSACRÉE À LA MAISON PASSIVE ET À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT



11 Octobre

En présence de nombreux professionnels venez découvrir les produits et technologies qui permettent d'avoir un logement le plus économe en énergie possible (chauffage, isolation, récupération eaux de pluie, gestion des déchets, fiscalité…).

SAINT SYLVESTRE

- **St Vincent Sterlanges et St Hilaire le Vouhis**
  31 décembre
  réveillon de la St Sylvestre

MUSIQUE / DANSE / SPECTACLE au Pays de Chantonnay

- **Concert classique**
  19 septembre à 21h au Prieuré de Grammont à St Prouant
- **Apéro-concert**
  19 septembre, 10 octobre et 5 décembre à la Salle des Congrès à Chantonnay
- **Spectacle de Vendée "Le malade imaginaire"**
  19 septembre, 10 octobre et 5 décembre à la Salle des Congrès à Chantonnay
- **Festival Eperluettes**
  1er octobre à la Salle des Congrès à Chantonnay
- **Spectacle Rock'ajovis**
  19 décembre à la Salle de Théâtre à Rochetrejoux
- **Spectacle de Noël de l'UBAC**
  19 décembre à Bournezeau

EXPOSITIONS à Chantonnay

- **Exposition d'oiseaux**
  12 et 13 septembre
  à la salle des Congrès
- **Artistes pour l'Espoir**
  1er au 15 novembre
  à la salle des Arcades
- **Salon d'Automne d'Arts et Couleurs**
  21 novembre
  au 6 décembre
  à la salle des Arcades
- **Exposition et vente d'objets africains**
  12 et 13 décembre
  à la salle des Arcades

MARCHÉ ET VIDE-GRENIER

- **Week-end commercial**
  20-21 septembre
  à Rochetrejoux
  avec une Première :
  un Marché Bio
- **Marché "les Prouantises"**
  11 octobre à St Prouant
- **Bourse aux vêtements**
  du 12 au 14 octobre à la salle des Arcades à Chantonnay
- **Vide-armoire**
  24 octobre à Bournezeau
- **Marché de Noël**
  20 décembre à Sigournais

MAIS AUSSI…

- **"Vendée Verte VTT"**
  5 et 6 septembre à Chantonnay
- **Fête à l'ancienne de l'AGRAP**
  13 septembre à Sigournais
  Présentation de vieux métiers, animations diverses
- **Fête du Palet et du Vin**
  20 septembre à Sigournais
- **Forum des associations**
  26 septembre à la Salle des Congrès à Chantonnay
- **Courses à pied de l'Antimoine et courses de vélo**
  20-21 septembre
  à Rochetrejoux



- **Conférence de l'ADES**
  (Association de Défense de l'Environnement et de la Santé)
  16 octobre à Bournezeau
  sur le thème du réchauffement climatique
- **Passage du Chrono des Nations, Les Herbiers**
  18 octobre à Rochetrejoux
- **Coulées chantonnaisiennes**
  organisation Vélo Club
  25 octobre